

**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /  
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

<b>Intitulé du projet : Appui au renouvellement des Forces de Sécurité Intérieure (FSI)</b>	<b>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU :</b> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
<b>Personne à contacter concernant le projet :</b> Aboubacar Koulibaly Adresse : PNUD, Avenue de l'Indépendance, Bangui, Centrafrique Téléphone : + 236 75 50 17 47/ 72 05 56 E-mail : aboubacar.koulibaly@undp.org	<b>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidence (Coordination RSS)</li> <li>- Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire,</li> <li>- Direction Générale de la Police,</li> <li>- Direction Générale de la Gendarmerie</li> <li>- MINUSCA (UNPOL, RSS, SCPI)</li> </ul>
<b>Site du projet:</b>	Bangui, Bambari, Bria
<b>Descriptif du projet :</b>  <i>L'objectif du projet est de contribuer au renouvellement des forces de police et de gendarmerie comme fondement de la sécurité, de l'État de Droit, de la justice et de la paix en RCA et d'appuyer les réformes de RSS afin de jeter les bases pour un renforcement de la confiance entre la population et les autorités.</i>	<b>Fonds pour la consolidation de la paix :</b> <b>2 946 931.16 USD</b> <b>Apport gouvernemental : 0</b> <b>Autre : 0</b> <b>Coût total du projet : 2 946 931.16 USD</b>  <b>Date de démarrage du projet proposée : Août 2017</b> <b>Date d'achèvement du projet proposée : Février 2019</b> <b>Durée totale (en mois) : 18 mois</b>
<b>« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 1 2</b> <i>Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.</i> <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i> <i>Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.</i> <i>Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.</i>	
<b>Résultats du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultat 1 : La sécurité et la stabilité sont améliorées à travers le déploiement de 500 nouvelles recrues de la Police et de la Gendarmerie.</li> <li>- Résultat 2 : La facilitation des départs à la retraite et la gestion des ressources humaines sont efficacement assurées et contribuent à la paix et à la cohésion sociale.</li> </ul>	

<sup>1</sup> PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

- Résultat 3 : Le plan de communication RSS favorise une meilleure connaissance de la RSS ainsi que le renforcement de la confiance entre les autorités, les populations et les FSI.

**Domaine de résultat du Fonds<sup>2</sup> résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul) :**

**1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :**  
**(1.1) Réforme du secteur de la sécurité**

<sup>2</sup> Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité; (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration;

(1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

(3.1) Génération d'emplois; (3.2) Services de base;

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

**(Pour les projets financés par l'IRF)**

Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU

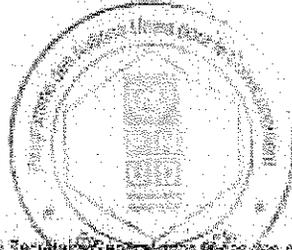
Nom du Représentant  
**Aboubacar Koulibaly**

Signature

Nom de l'Agence

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

Date et cachet



(En général Représentant Spécial du Secrétaire Général dans les des missions et Coordonnateur Résident dans les autres cas. Si s'agit d'un projet en collaboration, tous les responsables des entités et agences de l'ONU bénéficiaires des fonds doivent signer.)

Représentants des autorités nationales

Nom du Représentant du gouvernement partenaire  
**Mr Jean Serge BOKASSA**

Signature

Titre: **Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration du territoire**

Date et cachet

17/09/17



Nom du Représentant du gouvernement partenaire  
**Mr Félix Moloua**

Signature

Titre: **Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale**

Date et cachet

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)

Nom du Représentant

Signature

Bureau d'appui à la consolidation de la paix, New York  
Date et cachet

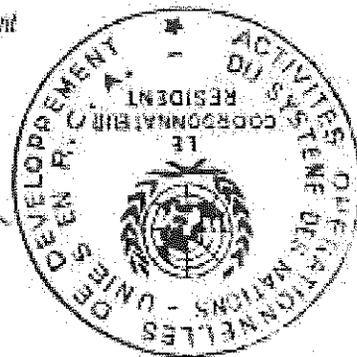
12 sept 2017

Coordonnateur Résident (CR)

Nom du Représentant  
**Mme Najat Rochdi**

Signature

Bureau du CR  
Date et cachet



## **Table des matières :**

Longueur maximale : 15 pages

### **I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds**

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

### **II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre**

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

### **III. Gestion et coordination**

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

**Annexe A :** Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

**Annexe B :** Cadre de résultats du projet PRF

## COMPOSANTES DU PROJET :

### I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

#### a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques (routes, ponts, énergie et télécommunications), ajoutées à l'inégale répartition des ressources et actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents. L'un des impacts les plus négatifs de la crise a été la perte de capacité des institutions étatiques de sécurité, spécifiquement la police et la gendarmerie. Ce vide sécuritaire a contribué à une spirale de violences et à la paralysie du système judiciaire.

Néanmoins, la RCA est arrivée à un tournant de son histoire, marqué par la volonté de la communauté internationale de lui fournir l'appui et l'assistance nécessaires pour sortir enfin de ce cercle vicieux de la violence, incompatible avec les vœux de paix et de prospérité du peuple centrafricain. Avec la réduction en pertes civiles de masse, l'achèvement de la période de transition et l'élection pacifique d'un gouvernement démocratique, la RCA a une fenêtre d'opportunité pour consolider et renforcer la paix dans le pays. Le président Touadéra a reçu le mandat des Centrafricains et le soutien de la communauté internationale pour tourner la page sur le passé. Dans ce contexte, le gouvernement centrafricain a développé son Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) qui définit les priorités nationales en termes de consolidation de la paix. Cet instrument garantit, au plus haut niveau politique, un engagement stratégique de la RCA sur les priorités clés du gouvernement pour consolider la paix et la stabilité à travers ses trois piliers : (i) Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ; (ii) renouveler le Contrat Social entre l'État et la population ; (iii) promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.

Après ces progrès politiques importants et l'amélioration des conditions de sécurité dans le pays, la mise en œuvre du RCPCA est désormais la priorité du Gouvernement. A cet égard, les autorités ont validé la Politique Nationale de Sécurité, la Stratégie de la RSS, et le Plan de Développement des Forces de Sécurité Intérieur (FSI), qui vise la formation et le recrutement d'une première promotion de 250 policiers et 250 gendarmes au titre de l'année 2017, conformément à la résolution 2301 du Conseil de sécurité qui prolonge le mandat de la MINUSCA.

De plus, compte tenu des attentes au niveau national comme international, l'urgence actuelle exige un engagement immédiat et intégré pour stabiliser la situation sécuritaire du

pays, et ainsi fournir une aide tangible au nouveau Gouvernement en l'appuyant dans sa capacité à fonctionner et accélérer les réformes attendues. De ce fait, le présent projet vise à appuyer le gouvernement dans ses efforts de renouvellement de la police et de la gendarmerie à travers l'opérationnalisation des écoles de formation, la facilitation des départs à la retraite et l'intégration des nouvelles recrues, ainsi que le renforcement de la confiance entre la population et la police et la gendarmerie.

**b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :**

**Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler**

Résultat thématique visé ou	Source de financement (gouvernement / partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
1. La sécurité et la stabilité sont améliorées à travers le déploiement de 500 nouvelles recrues de la Police et de la Gendarmerie.	<u>Engagement national:</u> MISPAT/Budget 2017 : 175500000 CFA/Police 354500000 CFA/Gendarmerie	Réfection, construction et équipement en matériels de bureau, ustensiles de cuisine et matériels didactiques de l'école de Gendarmerie,	9 Mois	1 200 000 USD	Le focus du financement des écoles porte sur la réhabilitation des locaux. Il existe un déficit majeur dans les frais de gestion et fonctionnement des écoles.
	UE réfection école de gendarmerie	Construction de poste de police et des bureaux de l'école de Police	1 année	65 000USD	
	PNUD (2015-2016) : Ecoles de police	Réhabilitation des salles de cours, administration, clôture,	1 année	400 000USD	La réhabilitation n'a pas été conservée et le PNUD reprendra une grande partie de ce qui a été fait.
	PNUD 2017 : Ecole de police	gymnasium et toilettes	1 année	250 000USD	
	PNUD 2017 : Ecole de police	Réhabilitation dortoir, cuisine et réfectoire		300 000USD	
	Ecole de gendarmerie	Réhabilitation phase I (dortoir, admin, cuisine,			
	UNPOL				

	<p>PNUD+UNPOL (2017)</p>	<p>réfectoire, infirmerie) + équipements</p>		<p>56000 USD</p>	
<p>2. La facilitation des départs à la retraite et la gestion des ressources humaines sont efficacement assurées et contribuent à la paix et à la cohésion sociale</p>	<p>PNUD-UNPOL (2016-2017)</p>	<p>Formation de Formateurs</p>		<p>28000 USD</p>	
		<p>Atelier de validation et familiarisation avec les modules de la formation initiale</p>	<p>2 ans</p>	<p>57000 USD</p>	
		<p>Identification et reconstitution des dossiers de tous les personnels + comité de vérification (HRDDP)</p>	<p>2 ans</p>	<p>75000 USD</p>	
	<p>PNUD (2016-2017)</p>	<p>Achat et installation de matériels, de réseaux informatiques et d'un logiciel de gestion complète des ressources humaines</p>		<p>70000 USD</p>	
<p>3. Le plan de communication RSS favorise une meilleure connaissance de la RSS ainsi que le renforcement de la confiance entre les autorités, les populations et les FSI</p>		<p>Équipements et fournitures au profit des services de gestion des ressources humaines de la police et de la gendarmerie</p>			<p>A ce jour, aucun projet ne couvre le développement et la mise en œuvre d'un Plan de communication RSS.</p>

**c) Justification du financement par l'IRF :**

La gestion de la crise actuelle s'est essentiellement focalisée sur la protection des civiles, l'intervention humanitaire, le déploiement progressif des forces de maintien de la paix et le processus de dialogue. En appui à ces approches, et compte tenue de l'évolution actuelle de la situation en RCA, la restauration des fonctions de base du Gouvernement reste primordiale au retour de la paix et la fin de l'impunité qui règne sur tout le pays. Le gouvernement de la RCA et les Nations-Unies ont une occasion limitée de tirer profit des progrès politiques et sécuritaires récents. Dans ce contexte, il est impératif de soutenir le gouvernement à court terme et renforcer ses capacités à long terme, pour briser le cycle de la violence et renforcer la paix dans le pays. Le projet *d'Appui au renouvellement des FSI* répond directement aux priorités de consolidation de la paix contenues dans le RCPA et constitue un objectif essentiel pour les autorités et l'ensemble de la classe politique, dans la mesure où cela permettra la stabilisation à court terme du pays et de jeter les bases pour un développement durable en RCA à plus long terme. Spécifiquement, le projet répond au besoin urgent de rétablissement du fonctionnement des services essentiels de l'État par la reprise des services publics dans les domaines prioritaires, notamment la sécurité.

Selon la résolution du Conseil de Sécurité 2301, les Nations Unies ont un mandat révisé pour jouer un rôle de premier plan en apportant leur concours aux autorités centrafricaines dans le cadre de la réforme et du renforcement des forces de police et de gendarmerie, grâce à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités et de développement. L'appui au renouvellement des FSI est considéré comme une urgence pour le rétablissement des fonctions essentielles de l'État et la sécurité pour les raisons suivantes :

- À court terme, la disponibilité et la capacité des nouvelles recrues de la police et la gendarmerie formées et opérationnelles, serviront d'appui à la stabilisation de la situation sécuritaire du pays à travers la restauration progressive d'un État de Droit et de la sécurité au niveau local,
- À plus long terme, l'amélioration des capacités des FSI permettra également un renforcement de la confiance entre la population et les institutions en charge de la sécurité, élément essentiel pour la consolidation de la paix et la réconciliation en RCA.

Plus généralement, le projet vise à amorcer un démarrage rapide et urgent des étapes de la RSS en RCA en favorisant la création des conditions intermédiaires nécessaires à une réforme à plus long terme du secteur de la sécurité. Les autres aspects ayant une influence certaine sur la restauration de la sécurité continueront d'être soutenus à travers les projets existants – notamment le Projet de Rétablissement de l'Administration du Territoire et le Projet conjoint d'appui à la lutte contre les violations des Droits de l'Homme et à la relance de la Justice en Centrafrique – avec une coordination renforcée entre les projets durant la mise en œuvre.

**II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée**

**a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :**

L'objectif du projet est de contribuer au renouvellement des forces de police et de gendarmerie comme fondement de la sécurité, de l'État de Droit, de la justice et de la paix en RCA et d'appuyer les réformes de RSS afin de jeter les bases pour un renforcement de la confiance entre la population et les autorités.

Théorie du changement : *SI l'on contribue à la formation, à la gestion et au redéploiement effectif des nouvelles recrues des FSI; SI les interventions dans le domaine de la RSS sont communiquées de manière transparente et cohérente, SI on contribue à une meilleure compréhension de la répartition des responsabilités entre les FSI et les FACA, et si les populations sont informés sur le rôle, actions et la redevabilité des forces de sécurité, ALORS on contribuera au renforcement de la sécurité et de la confiance, et à une meilleure implication des populations et des autorités dans le processus de stabilisation de la RCA.*

Quatre résultats stratégiques sont visés par ce projet et présentés ci-dessous, assortis des détails à propos de la manière dont le projet compte apporter les changements désirés :

**Résultat 1 : La sécurité et la stabilité sont améliorées à travers le déploiement de 500 nouvelles recrues de la Police et de la Gendarmerie**

Le plan de développement des FSI prévoit le recrutement de 5000 nouveaux policiers et gendarmes sur 5 ans. La première promotion est prévue pour 2017 et comporte 250 policiers et 250 gendarmes. Ce recrutement se fera hors du cadre du processus d'intégration d'ex-combattants dans les forces de défense et de sécurité intérieures.

Le PNUD a travaillé sur la réhabilitation et l'équipement des écoles de police et de gendarmerie. UNPOL a appuyé la mise en place des cadres législatifs et réglementaires du fonctionnement des deux écoles, de même que l'actualisation des programmes de formation et des aptitudes pédagogiques des cadres des deux institutions. Le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire (MISPAT) a lancé la campagne de recrutement en collaboration avec UNPOL : les examens écrits et sportifs se sont déroulés les 20 et 21 mai 2017 pour 10 370 candidats (test sportif du 22 au 27 mai pour 8 096 candidats de Bangui et Ombela M'Poko). La fin des opérations de recrutement est prévue pour août 2017. Le Gouvernement à travers le MISPAT et la Coordination en charge de la RSS s'est engagé à inclure dans le budget de l'Etat les salaires des nouvelles recrues à la fin de la formation (prévue pour 7 mois et demi).

Le budget de fonctionnement des deux écoles, demeure cependant un enjeu pour le gouvernement, qui compte sur le soutien de ses partenaires internationaux. Un appui au fonctionnement des écoles et fournitures individuelles des élèves est nécessaire pour réussir les premiers recrutements, ce qui va rétablir un système à l'arrêt (derniers recrutements en 2010 à la police et en 2011 à la gendarmerie) et mettra les bases des procédures de choix non liées au favoritisme et népotisme qui ont prévalu jusqu'ici.

*Produit 1.1 : La formation de la première promotion des élèves dans les écoles de police et de gendarmerie est appuyée.*

Il s'agit de soutenir la prise en charge des élèves lors de leur formation. Plus spécifiquement, les coûts du déroulement du régime d'internat et les besoins des recrues pendant la vie à l'école seront pris en charge.

Environ 28% des candidats sont des femmes. La partie nationale a été sensibilisée et elle a émis son accord pour tenir compte d'une représentativité des préfectures administratives et du genre lors de la sélection finale des candidats. Sur décision du Comité Mixte (Gouvernement-MINUSCA-PNUD), environ 23% de femmes seront recrutées. Dans cette perspective, le projet prévoit un paquetage spécifique pour ces dernières. Par ailleurs,

l'équipe d'encadrement et de formation comprend plus de 10% de femmes afin de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des nouvelles recrues de sexe féminin. Ces femmes formatrices seront appuyées à travers un système de mentorat tout le long de la formation.

**Activités :**

1. Assurer la couverture des frais du régime d'internat des recrues pour une promotion
2. Doter les recrues d'un paquetage d'équipements individuel pour les différentes activités de la formation en tenant compte des besoins spécifiques des recrues de sexe féminin.
3. Assurer l'appui des experts externes dans les matières clés de la formation initiale.
4. Visibilité (cérémonies d'ouverture de la formation et de graduation de chaque promotion).

**Produit 1.2 : La formation initiale au sein des écoles est modernisée et systématisée**

Le projet modernisera la formation dans les écoles de police et de gendarmerie en établissant des plans de formations et instituant des référentiels de formation ce qui constituera la base pour l'intégration de nouveaux modules dans les curricula, dont notamment le module sur le Genre à tous les niveaux de formation. De plus, il évaluera et fera le bilan de la formation des nouvelles recrues et renforcera les capacités des formateurs et des membres de l'administration des écoles afin d'améliorer leurs performances pour les prochaines formations. En plus, le projet appuiera la production de supports pédagogiques.

Au moins seize heures de cours sur les VBG et la sensibilisation sur le genre sont prévues pour cette première promotion, en dehors des cours sur les techniques d'investigations, le contrôle des foules, l'usage de la force, la police de proximité et autres matières essentielles de sécurité publique. De même, il est prévu l'intégration des grandes préoccupations (droits humains, protection de l'enfance, etc.) dans les programmes de formation y compris dans le développement des curricula de la formation initiale.

**Activités :**

1. Concevoir des plans et des référentiels de formation
2. Organiser un atelier de validation des plans et des référentiels de formation
3. Organiser des ateliers d'évaluation et de perfectionnement des formateurs, de conception et de validation des curricula de formation.
4. Editer des supports pédagogiques pour accompagner les personnels formés.

**Résultat 2 : La facilitation des départs à la retraite et la gestion des ressources humaines sont efficacement assurées et contribuent à la paix et à la cohésion sociale.**

Les crises successives ayant entraîné une attrition des effectifs conjuguées aux difficultés d'organiser des recrutements, ont amené les autorités à, non seulement, maintenir le personnel au-delà des âges requis pour les départs à la retraite, mais également à faire appel à d'anciens officiers déjà admis à la retraite, afin d'assurer la continuité du service. En conséquence, on constate le vieillissement avancé des FSI comme indiqué à travers la vérification des effectifs exécutée avec l'appui du PNUD et de UNPOL. Face à cette situation, le gouvernement a accepté de mettre en place un programme spécial pour le départ à la retraite de façon imminente de environ 500 policiers et gendarmes dont 287 policiers (conformément à l'Arrêté N°

008/MISPAT du 26 AVRIL 2017), 163 gendarmes<sup>3</sup> dont la liste est en cours d'élaboration et une cinquantaine de fonctionnaires des deux corps (en prévision l'année prochaine). Néanmoins, les arriérés des salaires de ces admis à la retraite peuvent bloquer ce départ ou risquent d'engendrer des manifestations (comme c'était le cas au mois de février 2017 avec les FACA et les gendarmes) et une opposition à ce programme.

Le projet compte leur payer un montant forfaitaire pour 6 mois de ces arriérés ce qui, d'une part, permettra à l'Etat Centrafricain d'offrir une option de départ aux retraités et ainsi directement faciliter l'intégration des nouvelles recrues en libérant des postes. Dans le souci de pérenniser les acquis de ce projet, le gouvernement s'est engagé à inscrire sur le budget de l'Etat les dépenses liées au départ à la retraite des policiers et gendarmes.

Le paiement des arriérés vise également à assurer une sécurité financière minimum au personnel concerné, étant donné qu'il est à prévoir un laps de temps qui pourra varier de plusieurs mois entre le départ effectif et le premier versement effectif de leur pension par le Gouvernement Centrafricain.

Dans le même cadre, le Gouvernement Américain prévoit également un appui au paiement d'une prime de départ à la retraite des FACA qui équivaut au même nombre de mois d'arriérés de salaires. Ceci permettrait d'avoir un traitement équivalent pour les forces de défense et de sécurité et d'harmoniser l'appui de la communauté internationale à ces forces.

D'autre part, des efforts importants pour identifier et enregistrer tous les personnels de la police et de la gendarmerie à travers un appui du PNUD et UNPOL ont révélés des besoins spécifiques dans la gestion et la modernisation des ressources humaines. Un renforcement holistique des capacités des ressources humaines est nécessaire pour la planification à long terme des carrières des fonctionnaires de police ou de gendarmerie. Il permettrait de positionner de nouvelles compétences sur des postes qui sont toujours occupés par des anciens qui, théoriquement, devraient être à la retraite. Il permettra également de faciliter la planification et le suivi de redéploiement des personnels sur tout le territoire du pays.

*Produit 2.1 : Le départ à la retraite est facilité à travers le paiement des arriérés de salaires et le renforcement des mécanismes de gestion des ressources humaines.*

L'intégration des nouvelles recrues ne pouvant se faire que sur la base d'une mise à la retraite du personnel éligible actuellement, le projet vise au travers du paiement des arriérés de salaires à mieux gérer les départs des membres du personnel concerné et à anticiper et désamorcer une situation sociale potentiellement explosive. Ceci va permettre de faciliter la capacité financière d'absorption des nouvelles recrues afin de restaurer l'accès au service de police et de gendarmerie à un personnel plus jeune et ayant bénéficié de nouvelles formations au sein des écoles de police et gendarmerie. Un système de gestion doit être intégré au niveau des services des ressources humaines pour pouvoir prendre en compte aussi bien les départs à la retraite et les nouveaux recrutements que la réorganisation et le suivi des personnels lorsqu'ils sont redéployés sur l'ensemble du territoire du pays.

---

<sup>3</sup> Ce chiffre est à titre indicatif. Jusqu'à la date de rédaction du présent document, aucun texte officiel ne précise la liste des gendarmes admis à faire valoir leurs droits à la retraite, en dehors de la base de données de Gestion des Ressources Humaines (BI), sous réserve de sa validation à l'issue de l'audit prévu à cet effet.

En ce qui concerne le paiement des arriérées de salaires, plusieurs éléments contextuels convergent vers la pertinence de cette approche. Premièrement, faisant suite aux résultats de la Revue des dépenses publiques du secteur de la sécurité (Banque Mondiale/MINUSCA – Janvier 2017) et d'audits précédents, le Ministre des Finances a officiellement lancé les travaux de la mission de vérification physique des éléments des forces de défense et de sécurité le 3 mai 2017.

Les résultats attendus de ce contrôle sont : (i) maîtriser et apurer les effectifs des militaires, gendarmes et policiers encore en activité ainsi que leur masse salariale, (ii) effectuer le rapprochement du fichier de la solde à la base biométrique, (iii) identifier les éléments ayant atteint l'âge de la retraite, (iv) identifier les retraités réhabilités, (v) connaître la position réelle des éléments des Forces de défense et de sécurité en stage à l'étranger et dans les missions diplomatiques de la RCA à l'étranger. Il s'agit d'un exercice national mené par l'Inspection Générale des Finances.

Deuxièmement, les Etats-Unis travaillent sur un projet d'incitation au départ à la retraite des FACA ayant atteint l'âge légal de la retraite. Le projet américain doit obtenir une validation politique (« policy approval » - ce projet étant un 1<sup>er</sup> du genre) avant d'être présenté au Congrès pour approbation. Cette démarche, une fois aboutie, engendrera les mêmes attentes au sein des forces de sécurité, qui, à plusieurs reprises, ont déjà émis des mécontentements par rapport à leur situation.

Troisièmement, un arrêté interministériel du 23 mars 2017 a mis en place un comité de vérification au sein du Ministère de l'Intérieur pour vérifier spécifiquement les données des listes fournies par la police et la gendarmerie et ainsi s'assurer de la fiabilité des listes soumises pour paiement.

Enfin, le projet s'assurera, à travers l'expérience du PNUD acquise suite à la mise en œuvre d'initiatives similaires (*Projet des Paiements des salaires de la Police et de la gendarmerie*), de faire un audit de chacun des candidats identifiés pour un paiement des arriérés sous ce projet. Il est à noter que le paiement des pensions de retraite ne devient effectif qu'en moyenne 6 à 9 mois après la date de départ. De ce fait, le Projet, compte prendre en charge un minimum de 6 mois d'arriérés de salaires pour couvrir cette période d'attente et ainsi faciliter la mise à la retraite des personnes identifiées. L'équipe de projet travaille de manière étroite avec les partenaires impliqués dans cette démarche, y compris le gouvernement pour minimiser les risques associés à cette activité et surtout pour harmoniser les approches à travers toutes les forces de défense et de sécurité.

#### Activités :

1. Payer une indemnité de départ à la retraite (qui correspond à 6 mois d'arriéré de salaire) pour 500 personnes.
2. Auditer pour faciliter la gestion des recrutements et le développement des mécanismes des départs à la retraite des personnels : des SOPs pour réorganiser le travail et la coordination entre les différents Ministères et services.

*Produit 2.2 : Les capacités des services des ressources humaines de la police et de la gendarmerie sont renforcées pour une intégration transparente et représentative des nouvelles recrues au sein des FSI.*

Le manque de transparence et de représentativité dans la composition des FSI fait partie des facteurs de risques liés au processus RSS. Afin de prévenir ce risque, le projet visera également à renforcer les capacités de gestion des ressources humaines au sein de la police et gendarmerie. Le renforcement des capacités se fera dans le cadre des nouveaux recrutements mais aussi au niveau de la gestion de leurs affectations à travers le pays en prenant en compte l'équilibre régionale et le facteur genre.

**Activités :**

1. Formation des directeurs des ressources humaines et des chefs des services sur la bonne gestion des ressources humaines, notamment la transparence, notion de représentativité, spécifiquement la prise en compte du genre au sein de la police et de la gendarmerie.
2. Formation du personnel des intendances (inclure les gestionnaires et financiers des écoles de police et gendarmerie pour maîtriser les coûts de fonctionnement de ces écoles).
3. Programme de sensibilisation sur la notion de représentativité et la transparence dans la gestion des ressources humaines auprès des hauts responsables du MISPAT, de la police et de la gendarmerie.

**Résultat 3 : Le plan de communication RSS favorise une meilleure connaissance de la RSS ainsi que le renforcement de la confiance entre les autorités, les populations et les FSI.**

Afin d'accroître l'appropriation des plans nationaux relevant de la RSS et de permettre aux réformes d'être mieux comprises, perçues et acceptées, le projet visera à élaborer et à mettre en œuvre un plan de communication RSS. Cela contribuera à créer une discussion inclusive, pour renforcer la confiance entre les autorités, les populations et les FSI dans le but de contribuer au contrôle démocratique du secteur de sécurité et d'entamer une véritable transition vers l'Etat de Droit. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale RSS adoptée le 10 mars 2017 par le Président Faustin Archange TOUADERA. Ce document de base contient un pilier communication animé par un Point Focal désigné par le Ministère de la Communication. Le plan de communication sera développé en étroite collaboration avec la Coordination Nationale RSS de la Présidence de la République, le Ministère de la Communication, et avec la participation de tous les autres Ministères concernés.

*Produit 3.1 : Les capacités de communication des acteurs étatiques en charge de la RSS, des médias, et de la société civile (y compris les groupements des femmes et les associations des jeunes) sont renforcées.*

Le but du plan de communication est d'informer les autorités nationales, les populations et les FSI sur la RSS en RCA, tout en renforçant la confiance entre les autorités nationales, les populations et les FSI. Au-delà d'une meilleure visibilité du processus de la RSS, le projet vise à créer un environnement favorable à la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité (PNS), la Stratégie Nationale de la RSS, le Plan de Développement des FSI, y compris le redéploiement, ainsi que la gestion des retraites, des recrutements et des intégrations au sein des FSI. A travers cette approche, ce projet permet également une meilleure compréhension et la promotion du rôle et de la participation des femmes dans le processus de mise en œuvre de la RSS en RCA.

**Activités :**

1. Elaborer et appuyer la mise en œuvre d'un plan de communication avec des messages et des outils appropriés au profit des autorités nationales, des populations et des FSI pour leur permettre de mieux comprendre la RSS, ainsi que le rôle et la redevabilité des FSI.
2. Faciliter des forums de communication entre les autorités nationales en charge de RSS, les FSI, les médias et la société civile (*y compris les groupements des femmes et les associations des jeunes*) avec un accent particulier sur la PNS, la Stratégie Nationale de la RSS, le Plan de Développement des FSI, et la mise en œuvre de la RSS en RCA
3. Organiser des formations sectorielles et conjointes pour les autorités en charge de la RSS, les structures des FSI responsables de la Communication et des Relations Publiques, les médias, et la société civile sur la RSS en RCA : contenu, enjeux, avantages, défis, et perspectives. .

*Produit 3.2 : La compréhension des missions des FSI par les bénéficiaires, ainsi que la confiance entre les autorités nationales, les populations et les FSI sont renforcées.*

Le projet vise à renforcer la confiance entre les autorités, les populations et les FSI grâce à une meilleure visibilité et une bonne compréhension de la RSS, ainsi que du rôle et des missions des FSI.

Il s'agit d'activités de sensibilisation au profit des autorités, des populations et des FSI pour vulgariser le rôle et les missions des FSI comme agents d'un service public. Cela permettra de mieux comprendre la répartition des tâches et des responsabilités entre les FSI et les FACA. De plus, le projet va contribuer à faciliter la collaboration entre les populations et les FSI.

**Activités :**

1. Sensibiliser les autorités, les populations et les FSI sur le rôle et les missions des FSI à travers le développement de messages,
2. Organiser et faciliter des séances de sensibilisation à Bangui, Bambari et Bria sur le rôle et les missions des FSI
2. Sensibiliser les autorités et les populations sur le processus de la RSS en RCA avec une implication accrue des organisations des femmes et des associations des jeunes et en collaboration avec les comités locaux de paix et de sécurité.

**b) Synergie avec les autres projets sur financement IRF :**

Le projet veillera à bâtir des synergies d'actions avec les différents projets du programme de consolidation de la paix. En effet, ce projet s'aligne sur le plan de stabilisation de Bambari élaboré par le gouvernement de la République Centrafricaine, un modèle de nexus, établi à la demande du Président de la République en mars 2017 qui a pour objectif de faire de Bambari un modèle de restauration de l'autorité de l'Etat qui puisse être répliquée dans d'autres villes/régions.

C'est dans ce cadre, que ce présent projet est complémentaire au le projet Appui à la Restauration de l'Etat à Bambari car il entend participer à la restauration des fonctions régaliennes de l'Etat à travers la formation et le déploiement des nouvelles recrues FSI et le redéploiement de la police et de la gendarmerie dans le pays dont entre autres Bambari. Par ailleurs, il est possible que deux unités constituées (au moins un peloton de police et un peloton de gendarmerie) parmi les nouvelles recrues soient envoyées à Bambari à la fin de leur formation. Ainsi, le Ministère trouvera plus facilement les ressources humaines pour les unités de Bambari d'une manière durable. En plus, le fait d'être dans une unité constituée par des nouveaux éléments permettra de mieux conserver les acquis de la formation initiale, que d'être affecté d'une manière éparpillée avec d'anciens policiers ou

gendarmes, ce qui aura un impact positif auprès de la population, puisque le personnel sera de meilleure qualité, plus motivé et plus performant.

Le projet contribuera également à la réduction de violence communautaire à Bambari qui intègre tout de même le plan de stabilisation de Bambari, afin de restaurer la cohésion sociale et rétablir la confiance entre l'Etat et la population, Ceci passera par un appui au développement d'un plan national de communication sur la Réforme du Secteur de Sécurité et à l'amélioration de la compréhension de la population du rôle des forces de sécurité et le renforcement de la confiance entre eux.

En effet, l'appui au redéploiement des forces de sécurité intérieure avec une meilleure compréhension de leur rôle pour appliquer la loi et lutter contre l'impunité, avec le renforcement de leurs capacités institutionnelles et opérationnelles dans le cadre d'autres projets, renforcera la confiance de la population dans la capacité de l'état à assurer sa sécurité, ce qui réduira la violence intra et intercommunautaires.

Ce projet contribuera également à améliorer la communication sur les efforts du gouvernement et du peuple centrafricain en matière de médiation et de dialogue à travers le plan de communication de la RSS.

Par ailleurs, le projet participera à l'atteinte des résultats du projet Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix, d'une part, en mettant l'accent sur la participation des femmes dans l'encadrement des nouvelles recrues dans les écoles de police et de gendarmerie et d'autre part, en appuyant le rôle et le déploiement des femmes au sein des unités de la police et de la gendarmerie. , Dans le cadre du renforcement des capacités des services des ressources humaines de ces deux institutions, la dimension genre sera prise en compte à travers le recrutement des femmes formatrices et les besoins spécifiques en matière du genre. Ceci contribuera inéluctablement à la promotion du leadership féminin dans les institutions étatiques du pays.

De manière générale, ce projet comme les autres projets IFR sus mentionnés vise à contribuer à la consolidation de la paix en RCA.

c) **Budget :**

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : La sécurité et la stabilité sont améliorées à travers le déploiement de 500 nouvelles recrues de la Police et de la Gendarmerie.				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	La formation de la première promotion des élèves dans les écoles de police et de gendarmerie est facilitée	1 191 232 USD = 1 promotions * = 969750 (nourriture) + 211207 (paquetage) + 5000 (cérémonies) + 5275 (intervenants)		Alimentation journalière des recrues pendant tout leur séjour à l'école. Cérémonies d'ouverture de la formation et de

		externes)		graduation des élèves. Dotation des recrues d'un paquetage d'équipements individuel. Paiement des experts externes.
Produit 1.2	La formation initiale au sein des écoles est modernisée et systématisée	161 353 USD		Ateliers de réflexion et de conception, recyclage et évaluation des formateurs et édition des supports pédagogiques.
Total R1		1 352 585 USD		
<b>Résultat 2 : La facilitation des départs à la retraite et la gestion des ressources humaines sont efficacement assurées et contribuent à la paix et à la cohésion sociale.</b>				
Produit 2.1	Le départ à la retraite est facilité à travers le paiement d'une prime et le renforcement des mécanismes de gestion des ressources humaines	600000 USD (Arriérés de salaires) + 63 000 USD (expertise internationale et nationale)		Recrutement de l'expertise internationale et nationale ; financement des consultations. Paiement de 6 mois d'arriérés de salaires pour 500 personnes qui partent à la retraite.
Produit 2.2	Les capacités des services des ressources humaines de la police et de la gendarmerie sont renforcées pour une intégration transparente et représentative des nouvelles recrues au sein des FSI	15 000 USD		Ateliers et formations.
Total R2		678 000 USD		
<b>Résultat 3 : Le plan de communication RSS favorise une meilleure connaissance de la RSS ainsi que le renforcement de la confiance entre les autorités, les populations et les FSI</b>				
Produit 3.1	Les capacités de communication des autorités en charge de la RSS, les services de Communication et des Relations Publiques des FSI, des médias, et de la société civile (y compris les groupements des femmes et les associations des	50 000 USD		Ateliers et formations

	jeunes) sont renforcés.			
Produit 3.2	La compréhension du rôle et des missions des FSI est améliorée, tandis que la confiance entre les autorités, les populations et les FSI est renforcée	200 000 USD		Ateliers, campagne de sensibilisation, fournitures, spots radio, télévision, presse écrite. Banderoles, équipements. Matériel audio-visuel sur l'action des FSI pour l'amélioration de la sécurité locale
Total R3		250 000 USD		
<b>Résultat 4 : La gestion du projet est efficace</b>				
Produit 4.1	L'équipe de coordination fonctionnelle est	473 556,27USD		Recrutement de l'équipe de coordination et matériel didactique et frais de fonctionnement.
Total R4		473 556,27 USD		
TOTAL		2 754 141,27 USD		
Frais indirects 7 %		192 789,89 USD		
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>2 946 931,16 USD</b>		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

<b>PBF PROJECT BUDGET</b>			
<b>CATEGORIES</b>	<b>1<sup>st</sup> Tranche (70%)</b>	<b>2<sup>nd</sup> Tranche (30%)</b>	<b>TOTAL</b>
	<b>RUNO (UNDP)</b>	<b>RUNO (UNDP)</b>	
1. Staff and other personnel	173 124,82	74 196,35	247 321,17
2. Supplies, Commodities, Materials	833 862,40	357 369,60	1 191 232,00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	24 080,00	10 320,00	34 400,00
4. Contractual services	342 547,10	146 805,90	489 353,00
5. Travel	0	0	0
6. Transfers and Grants to Counterparts	420 000,00	180 000,00	600 000,00
7. General Operating and other Direct Costs	134 284,57	57 550,53	191 835,10
<b>Sub-Total Project Costs</b>	<b>1 927 898,89</b>	<b>826 242,38</b>	<b>2 754 141,27</b>
8. Indirect Support Costs*	134 952,92	57 836,97	192 789,89
<b>TOTAL</b>	<b>2 062 851,81</b>	<b>884 079,35</b>	<b>2 946 931,16</b>

En vertu des règles de PBSO, PBSO autorisera un premier transfert équivalent à 70% du budget demandé et autorisera le paiement des 30% restants uniquement sous condition que les rapports de projets soient envoyés à temps et acceptés par PBSO et que 80% du montant total de la première tranche soit dépensé.

d) **Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :**

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays				
	ENTITÉ 1 : PNUD	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	PNUD	USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France	62 236 069 USD	
Année financière en cours	PNUD	USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France	42 682 379 USD	

I. **Gestion et coordination**

a) **Gestion du projet :**

Le projet sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe (DIM) par le Bureau pays du PNUD/RCA. Le PNUD prendra donc la pleine responsabilité de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines conformément à ses procédures administratives et financières.

L'équipe de projet sera mise en œuvre par une équipe composée de :

- Coordonnateur du Programme P4 International
- Assistant(e) administratif et financier
- Chauffeur

La structure d'accompagnement et de suivi du projet sera constituée d'experts du PNUD et de la MINUSCA. Les experts travailleront en collégialité afin de donner les orientations opérationnelles et techniques pour une mise en œuvre efficiente et efficace du projet.

b) **Gestion des risques :**

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Implication faible du gouvernement dans la mise en œuvre du projet	moyenne	haut	Plaidoyer continu, bonne communication sur le projet
Le non-paiement des bourses aux nouvelles recrues dans les écoles de police et de gendarmerie par l'état	Faible (Les représentants nationaux ont affirmé que les bourses	Moyen	Les besoins des élèves sont pratiquement entièrement couverts par le projet. La bourse reste nécessaire seulement lorsque les élèves partent en

	sont prises en compte dans le budget de l'Etat)		congé.
Intégration et paiement des salaires des élèves des élèves	Faible	Haut	Plaidoyer continu. Facilitation de départ à la retraite pour au moins alléger le budget du Ministère concernant le paiement des salaires de la première promotion. Appui du projet pour les ressources humaines afin de prendre en compte l'intégration et le déploiement des élèves
Contestation dans les autres administrations concernant le paiement des arriérés des salaires	Haut	faible	Des consultations avec le Ministère des Finances permettront d'avoir un large consensus au sein du gouvernement et via le comité de vérification et de suivi un organe technique compétent pour superviser l'administration des paiements et le règlement des contentieux le cas échéant. Plaidoyer auprès du gouvernement pour régulariser la situation de tous les fonctionnaires.
La non coopération des intendances de la police et de la gendarmerie et des Ministère des finances et de la Fonction Publique avec les auditeurs du projet	Moyen	Haut	La formation des responsables des intendances de la police et de la gendarmerie. Plaidoyer auprès du gouvernement.
Résistance de la population au processus de RSS	Haute	Haute	Sensibilisation et transparence de l'information sur le processus RSS

c) **Suivi et évaluation :**

Sur base de sa capacité opérationnelle et son expérience de gestion des programmes en RSS, le PNUD va assurer une coordination globale et le suivi de la mise en œuvre du projet. Elle agira comme point focal pour le programme vis-à-vis des autres partenaires des Nations Unies, les acteurs bilatéraux et le Bureau d'appui à la Consolidation de la Paix. En outre, le PNUD organisera des réunions de comité technique afin d'assurer un suivi régulier des progrès sur chacun des résultats du projet. Cela se fera grâce au suivi des rapports de projet, mais aussi par des visites de terrain menées conjointement. Le PNUD va générer des rapports biannuels narratifs et financiers à soumettre au Bureau d'appui pour la consolidation de la paix (PBSO) et le Bureau du Fonds

fiduciaire multipartenaire (MPTF-O) suivant le calendrier indiqué au point sur les dispositions administratives.

A cet effet, un plan de suivi/évaluation sera mis en place par le Secrétariat du PBF afin d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats, identifier les éventuelles difficultés et proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la performance du projet. De plus, le projet inclut une évaluation finale indépendante.

#### **d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)**

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

#### **Fonctions de l'Agent administratif**

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)<sup>4</sup> (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Déboursier des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde) ;

Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

#### **Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires**

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui

<sup>4</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

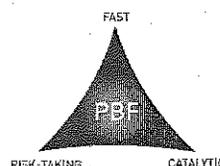
#### **Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

#### **Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mpf.undp.org>).

**Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)**



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX**

**RÉSUMÉ DE PROJET**

<b>Numéro et intitulé du projet :</b>	<i>Appui au renouvellement des Forces de Sécurité Intérieure (FSI)</i>	
<b>Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :</b>	PNUD	
<b>Partenaire(s) d'exécution :</b>	MINUSCA (UNPOL, RSS) ; Min. Intérieur ; Présidence (Commission RSS)	
<b>Site :</b>	Bangui, Bambari, Bria	
<b>Budget approuvé du projet :</b>	2 946 931.16 USD	
<b>Durée du projet :</b>	Date de démarrage prévue : Août 2017	Date d'achèvement prévue : Février 2019
<b>Domaine de priorité du Fonds :</b>	1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) : (1.1) Réforme du secteur de la sécurité	
<b>Résultats du projet :</b>	<p><b>Résultat 1 : La sécurité et la stabilité sont améliorées à travers le déploiement de 500 nouvelles recrues de la Police et de la Gendarmerie ;</b>  <b>Résultat 2 : La facilitation des départs à la retraite et la gestion des ressources humaines sont efficacement assurées et contribuent à la paix et à la cohésion sociale ;</b>  <b>Résultat 3 : Le plan de communication RSS favorise une meilleure connaissance de la RSS ainsi que le renforcement de la confiance entre les autorités, les populations et les FSI</b></p>	
<b>Activités principales du projet :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Assurer la couverture des frais du régime d'internat des recrues pendant les deux promotions ;</li> <li>b) Assurer l'appui des experts externes dans les matières clés de la formation initiale ;</li> <li>c) Paiement des arrières de salaires pour faciliter les départs à la retraite ;</li> <li>d) Audit pour faciliter la gestion des recrutements et le développement des mécanismes des départs à la retraite des personnels ;</li> <li>e) Elaboration et appui à la mise en œuvre d'un plan de communication avec des messages et des outils utiles aux autorités nationales pour communiquer de manière claire sur la RSS ;</li> <li>f) Programme de sensibilisation de la population sur le rôle des FSI à travers le développement des messages et organisation des activités d'information publique</li> </ul>	

## Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : République Centrafricaine								
Dates du projet : Aout 2017- Février 2019								
Théorie de changement pour l'IRF : Si l'on contribue à la formation, à la gestion et au redéploiement effectif des nouvelles recrues des FSI; Si les réformes en RSS sont communiquées de manière transparente et cohérente, ALORS on contribuera à la restauration et renforcement de la sécurité et à une meilleure implication des populations et des autorités au processus de stabilisation de la RCA.								
Objectif du projet : Contribuer à la consolidation de la paix et au rétablissement de la sécurité à travers le renouvellement des FSI en République Centrafricaine								
Indicateur : Niveau de l'amélioration de la situation sécuritaire								
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1	Année 2	Etapas		
Description du résultat 1 :  La sécurité et la stabilité sont améliorées à travers le déploiement de 500 policiers et gendarmes		<b>Indicateur de résultat 1</b> Niveau d'amélioration de sécurité dans les zones de déploiement des 500 recrues  <b>Niveau de référence :</b> Situation sécuritaire précaire dans les zones de déploiement  <b>Cible :</b> Niveau de sécurité accru de 30%	Base de données des incidents sécuritaires	X	X	X	X	
	<b>Produit 1.1</b> <i>Les nouvelles recrues sont formées dans des conditions adéquates et disposent de compétences requises pour mener à bien leur mission.</i>  <b>Activités</b> 1. Former 500 gendarmes et policiers nouvellement recrutés 2. Assurer la couverture des frais du régime d'internat des recrues pendant tout leur séjour à l'école 3. Doter les recrues d'un paquetage d'équipements individuel pour les différentes activités de la formation. 4. Organiser des cérémonies d'ouverture de la formation et de graduation des 500).	<b>Indicateur de produit 1.1.1</b> Nombre des nouvelles recrues formées (hommes et femmes) % de nouvelles recrues indiquant les conditions adéquates de formation  <b>Niveau de référence :</b> 1- Aucune recrue formée depuis 2010 (police) et 2011 (Gendarmerie) 2- Aucun cadre de formation adéquat  <b>Cible :</b> - 1- Une promotion de 250 gendarmes et 250 Policiers formés - 2- Au moins 60% des nouvelles recrues indiquent des conditions de formation adéquates.	Rapports financiers Rapports d'activités	X	X	X	X	X

	<p><b>Produit 1.2</b> <i>La formation initiale est modernisée et systématisée.</i></p> <p><b>Activités</b> 1. Organiser des ateliers d'évaluation et de perfectionnement des formateurs, de conception et de validation d'un curriculum après chaque promotion. 2. Editer des supports pédagogiques pour accompagner les personnels formés.</p>	<p><b>Indicateur de produit 1.2.1</b> 1- Plan de formation quinquennal 2- Curriculum révisé</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 1- Aucun plan quinquennal 2- Aucun curriculum révisé</p> <p><b>Cible :</b> - Un plan quinquennal validé et - Un curriculum révisé</p>	<p>Rapport d'atelier Plan de formation</p>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<p><b>Description du résultat 2 :</b>  La facilitation des départs à la retraite et la gestion des ressources humaines sont efficacement assurées et contribuent à la paix et à la cohésion sociale.</p>		<p><b>Indicateur de résultat 2.1.1</b> 1. Niveau de transparence dans la gestion des ressources humaines 2. Nombre des policiers et gendarmes facilités à la retraite dans la paix.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Faible niveau de transparence 0 policier et 0 gendarme admis à la retraite</p> <p><b>Cible :</b> Amélioration du niveau de transparence 500 policiers et gendarmes admis à la retraite</p>	<p>Arrêtés/décret d'intégration dans la nouvelle base de données RH</p>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	<p><b>Produit 2.1</b> <i>Le départ à la retraite est facilité à travers le paiement d'une prime et le renforcement des mécanismes de gestion des ressources humaines.</i></p> <p><b>Activités</b> 1. Organiser un audit pour faciliter la gestion des recrutements et le développement des mécanismes des départs à la retraite des personnels.</p>	<p><b>Indicateur de produit 2.1.2</b> 1. Nombre de personnes mises à la retraite effectivement à travers le paiement des arrières par le projet. 2. Nombre d'audit réalisé</p> <p><b>Niveau de référence :</b> -Pas de départ à la retraite depuis 2010 -Aucun audit</p> <p><b>Cible :</b> - 500 départs à la retraite - Un audit</p>	<p>Rapports financiers Rapport d'audit Registre des personnels admis à la retraite</p>			X	X						



	<p><i>Les capacités de communication des autorités, des médias, de la société civile (y compris les organisations de femmes et les associations des jeunes) sont renforcées.</i></p> <p><b>Activités</b></p> <p>1. Elaborer plan de communication avec des messages et des outils appropriés aux autorités nationales pour bien communiquer sur la RSS.</p>	<p>Un plan de communication sur la RSS est élaboré et validé</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Aucun plan de communication</p> <p><b>Cible :</b> 1 plan de communication disponible</p>	communication														
	<p>2. Organiser des forums entre les autorités étatiques en charge de RSS, les médias et la société civile (y compris les organisations de femmes et les associations de jeunes) sur la RSS, ainsi que le rôle et les missions des FSI.</p> <p>3. Organiser des formations sectorielles et conjointes pour les acteurs étatiques en charge de la RSS, les services de communication et des relations publiques des FSI, les médias, société civile (y compris les organisations de femmes et les associations de jeunes) sur la RSS, ainsi que sur le rôle et les missions des FSI.</p>	<p><b>Indicateur de résultat 3.1.2:</b> Nombre de bénéficiaires formés pour communiquer sur la RSS (homme/femme)</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Aucun bénéficiaire formé sur la communication de RSS.</p> <p><b>Cible :</b> Au moins 100 bénéficiaires directs</p>	<p>Rapports de formations Rapports d'ateliers</p>		X	X	X	X	X	X							
	<p><b>Produit 3.2.</b> <i>La compréhension du rôle et des missions des FSI est améliorée, tandis que la confiance entre les autorités, les populations et les FSI est renforcée.</i></p> <p><b>Activités</b></p> <p>1. Sensibiliser la population sur le rôle et les missions des FSI à travers le développement de</p>	<p><b>Indicateur de produit 3.2.1.</b> Nombre de campagnes de sensibilisation.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Aucune campagne de sensibilisation sur le rôle et les missions des FSI.</p> <p><b>Cible :</b> Au moins trois campagnes dans la zone cible</p>	<p>Rapport d'étude sur la perception vis-à-vis des FSI Rapport de la campagne de sensibilisation Images sur la campagne de sensibilisation</p>	X	X		X		X								

	<p>messages et la facilitation activités de terrain /</p> <p>2. organiser des activités de sensibilisation des autorités, des populations et des FSI à Bangui, Bambari et Bria dans l'objectif de garantir un écho national et de couvrir à terme l'ensemble du territoire en collaboration avec les comités locaux de sécurité.</p> <p>3. Mettre en œuvre le plan de communication</p>																	
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--